Boîtes d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin. Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas: Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin prè Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville e St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention négociants! Une quantité énorme de fret non réclamé de toute sorte, à l'encan, MARDI 6 avril, à 10 a. m., précises, à la station rue Ste-Anne, au coin de la rue Decatur, en face du square Jackson.

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, d'après les dispositions des actes 124 de 1890 et 167 de 1908. Par ordre de la M. L. T. R. R. et S. S. Co et L. W. Ry. Fret nouveau et d'occasion non réclamé: tel que marchandises sèches et articles de fantaisie, bottes, souliers, vêtements, faïences, verrerie, meubles, ustensiles de ménage, machines, 50 machines à coudre, livres, papier, plumes et des milliers d'autres articles trop nombreux pour être spécialement mentionnés. Conditions—Comptant et un dépôt suffisant exigé.

27 mars—27—avril 4 6

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION PAR CONSENTEMENT

Héritiers tous d'âge.

Nouvelle Résidence Moderne à Deux Etages

No 2223 rue Soniat, coin de la rue Freret.

Site de Choix pour Bâtir,

43' 6" 2''' x 125 rue Soniat, entre les rues Howard et Freret.

Cottage Simple,

2219 rue Soniat, près de la rue Howard.

Cottage Double,

Nos 346-48 rue Audubon entre les rues Gén Hood et Wall.

Résidence à Deux Etages,

No 1835 rue Upperline, coin Dryades.

20

Terrains de Choix pour Bâtir,

Dans l'ilet borné par les rues Freret, Soniat, Valmont et Howard, devant être vendus séparément.

JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Richard Downing.

No 86,256—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé du 18 janvier 1909, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 1er mars 1909, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soniat, Freret, Howard et Robert, désigné comme lot 1 sur un plan de Edgar Pilié, député voyer de ville, daté du 5 mars 1909 et mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur et façade à la rue Freret de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence moderne en bois à deux étages, couverte en ardoises retirée du trottoir avec pelouse et contenant vestibule de réception, salon double, salle à manger, 4 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, escalier dans le fond, cuisine, office, chambre de toilette, galeries sur le devant le côté et dans le fond. Au premier et deuxième étage, gaz et électricité et installations avec combinaison partout. Cheminée en bois dur avec devant en tuiles à carreau partout. Sous-sol, deux citernes hangar, cour, etc., les murailles sont tapissées avec jolie nuance et la maison est tout à fait moderne en tout respect est connue comme No 2223 rue Soniat, coin Freret.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet et district que la propriété ci-dessus et contigu au lot ci-dessus désigné comme lot No 2 et mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 43 6" 2''' de face à la rue Soniat sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds, la banquette est faite et le terrain est élevé.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même ilet et district comme la propriété ci-dessus mentionnée et désigné comme lot 3 sur le devis ci-dessus référé et mesurant d'après cela 26' 8" 4''' pieds de face sur la rue Soniat sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré du trottoir et contenant 3 chambres galerie, hangar, cuve, etc., loué $10.00 par mois et portant le numéro municipal 2219 rue Soniat.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Audubon, Gén. Hood, Wall et Broadway, et mesurant trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double retiré contenant de chaque côté 4 chambres, une galerie devant, une cour devant et derrière, citerne, etc., loué à $22.00 et portant les numéraux municipaux 346-48 rue Audubon.

5° (a) Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Dryades, Bordeaux et Baronne, mesurant 30 pieds 3 pouces et une ligne de face à la rue Upperline, 132 pieds de profondeur et de façade à la rue Dryades, 30 pieds dans le fond et la façade à la rue Bordeaux et 136 pieds sur la ligne de côté vers la rue Baronne.

(b) Une certaine portion de terre contigue à la propriété ci-dessus décrite dans le même ilet et mesurant 10 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Upperline, 10 pieds de profondeur et de face à la rue Bordeaux, 136 pieds 2 pouces sur les lignes du lot No 1 et toute la profondeur et façade sur la ligne vers la rue Baronne.

Les deux morceaux de terre mentionnés en dernier doivent être vendus ensemble.

Les améliorations d'une jolie résidence simple à deux étages, retirée derrière une jolie clôture en fer, et contient salle de réception, salons doubles, 5 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, bain avec cabinet de toilette sanitaire, etc., gaz partout, bien tapissé, galerie de devant en haut et en bas, pelouse devant la maison, etc. Dans la cour se trouvent un hangar et une écurie à deux étages faisant face à la rue Bordeaux, et portant le numéro municipal 1835 rue Upperline au coin de la rue Dryades.

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 578 et borné par les rues Soniat, Howard, Freret et Valmont, et subdivisé en 20 beaux lots pour bâtisses numérotés de 1 à 20, les deux inclusivement comme sur le plan de Edgar Pilié, député-voyer de la ville, daté du 6 février 1909.

Le lot No 1 formant le coin des rues Freret et Valmont et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur et façade à la rue Valmont de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots No 2, No 3, No 4, No 5, No 6, No 7, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Freret sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 2 formant le coin des rues Freret et Soniat, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur et façade à la rue Soniat de 120 pieds.

Les lots No 9, No 10, No 11, No 12, No 13, No 14 mesurent chacun 30 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Soniat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 14 formant le coin des rues Soniat et Howard.

Les lots No 15, No 16, No 17, No 18, No 19, No 20 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Valmont sur 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 15 formant le coin des rues Valmont et Howard. Les lots dans l'ilet dernièrement mentionné seront vendus séparément.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets payables en un et deux ans après la date du passage de l'acte de vente, avec 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement. Le paiement desquels dits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les paiements des taxes de 1909, et les loyers et revenus de ladite propriété de la date de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les frais des actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

J. Zach Spearing, J. C. Henriques, Henry G. McCall, avocats.

7 mars—7 14 28—avril 4 5 6 7 8

VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN TERRAIN.

Rue Dumaine, entre les rues Rendon et Lopez.

Mme Alphonsine Bachemin, épouse de Anthony Randazzo, vs Anthony Randazzo.

Cour Civile de District — Division A — No 86,065.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Div. A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 17 février 1909, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, le MERCREDI, 31 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 431, borné par les rues Lopez, Rendon, Dumaine et Ste Anne, désigné par le No treize sur un devis fait par George De Armas, voyer, daté du 19 novembre 1900, annexé à un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 16 avril 1900 et d'après lequel devis ledit lot treize mesure trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Dumaine sur cent pieds de profondeur.

Acquis par Anthony Randazzo de John H Schiebert, par acte pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, en cette ville le 17 février 1908, (enregistré dans le livre des transferts 214, folio 483.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas I. Denechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CLESI, Propriétés Foncières et Encanteurs. 838 rue Gravier.

C. I. Denechaud & W. J. Waguespack, avocats.

2 mars—2 7 14 21 28 31

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Antoine Lafferanderie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,950—Division C—Attendu que Jas P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de feu Antoine Lafferanderie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Favrot & Friedrichs, avocats.

19 mars—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

5

TERRAINS.

Avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly.

Jeudi, le 8 avril 1909, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Veuve Xavier Grillot et als vs Les Mineurs Zibilich et als.

No 86,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur— Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 1er mars 1909 et signé le 5 mars 1909, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette partie connu comme Gentilly, désignés par les numéros six, sept, huit neuf et dix de l'ilet No 1 sur le plan par D'Hémécourt, daté du 29 octobre 1854 et déposé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire, ledit ilet est borné par les rues Abondance, Paris, l'avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue St-Bernard sur cent vingt pieds de profondeur; le lot No Dix formant le coin de l'avenue St-Bernard et de la rue Abondance.

Etant la même propriété acquise par Johana Peter Moegli h par achat de Hugh Robinson, le 19 novembre 1861, par acte pardevant R. J. Ker, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 86, folio 166.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1909, les frais de tous certificats et l'acte de vente pardevant John Legier Jr, notaire. 10 pour cent du montant de l'adjudication devant être déposés au moment de l'adjudication.

Avocats Walter L. Gleason, John Watt Duffy, H. B. McMurray Jr

CARRERE & KEENEY, Encanteurs. 806 rue Perdido.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 5 6 7 8

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Location de Commerce Importante, contigue au "Marché Memory".

Faisant face à l'avenue Tulane, et désigné comme No 3117 rue D'Hémécourt.

Succession de Capuano, L. Capuano, et Thérese Caminiti, son épouse.

No 87,968—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division D, daté le 26 février 1909 dans l'affaire de la succession de L. Capuano et de Thérese Caminiti, son épouse, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet Numéro 653, borné par les rues D'Hémécourt, Lopez Salcedo et Baudin, désigné comme lot No 13 et mesurant trente trois (33') pieds dix (10") pouces de face à la rue D'Hémécourt, sur cent huit [108'] pieds de profondeur, entre lignes parrallèles.

Les améliorations (récemment détruit par le feu) et désigné par le numéro municipal 3117 rue D'Hémécourt consistant d'un lot de briques, bois de charpente, hangar dans le fond, etc., qui seraient des matériaux avantageux et pourraient être utilisés pour construction de bâtisse. Façade et côté pavés en schillinger. La location est sans doute une des meilleures pour une épicerie ou autre commerce de détail en cette ville et devrait attirer l'attention des placeurs qui cherchent un placement sûr et rémunératif comme placement.

Conditions de la vente—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Q Gowland, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et déposer 10 cent exacts au moment de l'adjudication.

7 mars—7 14 21 28—av 4 8

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide Cottage Simple

Connu comme No 4011 rue S. Rempart

Ilet Rues Général Taylor et Marengo.

Dans l'Affaire de la Succession de Mme Elmire Smith.

No 88,565—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le 1er avril 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 25 février 1909, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues S. Rempart, Saratoga, Général Taylor et Marengo, désigné par le No 28, plan de S. G. Del Isle, voyer, le 5 mai 1893 annexé à un acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 28 juin 1893, et mesurant 30 pieds 10 pouces à la rue S. Rempart, 27 pieds 6 pouces et deux lignes dans le fond, sur 152 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 27, et 150 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 29, moins 5 pieds 7 pouces sur la ligne du fond dudit lot et venant à un point à la rue S. Rempart sur la ligne divisant ledit lot du lot No 29 d'après une vente faite par acte pardevant C. A. Butler, notaire, le 28 mars 1904.

Les améliorations sont connues comme No 4011 rue S. Rempart et consistent en un cottage simple contenant galerie sur le devant et sur le côté, cinq chambres, bâtisses dans le fond.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, avec Cicero Ramsey, encanteur.

Jos Lautenschlaeger, avocat.

28 fév—28—mars 7 14 21 28—av 1

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 88,746—Cour Civile de District.

Succession de George John Brunner et de Mary Groto, son épouse.

JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée rendu et signé, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4, borné par les rues Chartres, Royale, Jeanne et Barthélemy, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 8 mars 1859, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, lequel lot forme le coin des rues Jeanne et Chartres, mesurant en mesure américaine trente-et-un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Jeanne sur une profondeur et façade à la rue Chartres de cent dix-neuf pieds quatre pouces trois lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, payer pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, et déposé 10 0|0 au moment de la vente chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

C. S. Livaudais, avocat.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Kuhn et als versus Julius Kuhn et als.

No 86,629—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, rendu le 3 mars et signé le 9 mars 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Conti et Gravier et l'avenue Tulane, désigné par la lettre D, sur un devis ou plan par S. G. Delisle, voyer, daté du 19 avril 1893 et annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 25 mai 1893 et mesurant d'après ledit plan vingt deux (22) pieds six (6) pouces de face à la rue Rocheblave, sur quatre vingt onze [91] pieds quatre (4) pouces et une [1] ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909, payer pour l'acte de vente pardevant Ben J. Baly, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur. No 137 rue Carondelet.

F. T. Echezabal, avocat.

14 mars—14 21 25—av 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles Perrault versus Augusta et Alice Perrault. No 87,921, Cour Civile de District.

Quatre(4) Terrains Elégants

Dans le Faubourg Franklin, Troisième District.

JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté —— 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

1° Trois certains lots de terre désignés par les Nos 3, 23, 24 de l'ilet No 202 Faubourg Franklin (maintenant l'ilet No 1388) borné par les rues Magistrat, Hunter, Law et l'avenue Franklin: ledit lot No 3 mesure 30 pieds de face à la rue Magistrat sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, et les lots 23 et 24 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à l'avenue Franklin sur 104 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur.

2° Un certain lot de terre désigné par le numéro 10, dans l'ilet No 220 du Faubourg Franklin (maintenant l'ilet No 1488), borné par les rues Law, Dears et Hunters et la Promenade Florida, mesurant 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Law sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du montant de son enchère le paiement de l'acte de vente pardevant Charles Sahnaidau, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur, No 137 rue Carondelet. Phone Main 2268—W.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 8

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

CONFORTABLE COTTAGE SIMPLE,

835 Avenue Atlantique, ALGER.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé du 4 mars 1909, in re, No 88,011, Mme Ruth Shilleci vs Henry Simonson, et à moi adressé Je VENDRAI JEUDI, le 8 AVRIL 1909, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Homer et Jackson, désigné comme lot No 9 de l'ilet No 23 et mesurant 32', 3" de face à l'avenue Atlantique sur 123' 8" de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les taxes de l'année 1909 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent du montant de l'adjudication devant être déposé au moment de l'adjudication, et la vente devant être démontrée par acte notarial pardevant John Legier Jr, aux frais de l'acquéreur. L'encanteur doit signer l'acte de vente et recevoir le prix d'achat.

W. R. METZLER, Encanteur.

MM Legier et Gleason, avocats pour la demanderesse.

M. Charles Brownlee, avocat pour le tuteur du mineur.

M. Wm C. McLeod, avocat pour la défense.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 8

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR

1107 RUE NORD BROAD,

Occupée par la Forge Longuement Etablie.

JEUDI, LE 8 AVRIL 1909, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE JEAN MARIE VILAC.

No 88,020 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR BACCICH & de MONTLUZIN — M. A. Baccich, Encanteur — En vertu de et conformément à deux ordres de la Cour Civile de Distriot pour la Paroisse d'Orléans, Division B, des dates du 24 février 1909 et du 4 mars 1909 dans l'affaire de la succession de Jean Marie Vilac, No 88,020, Cour Civile de District, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 avril 1909, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine propriété dans le Deuxième District, désigné comme lot un et deux, dans l'ilet 350, borné par les rues Broad, Bellechasse Septième et Live Oak. Le lot un mesurant 21' 3''' à la rue Broad sur 100' sur la ligne qui la divise du lot deux, 111' sur une ligne diagonale faisant face à la rue Bellechasse sur 69' 11" 5''' sur la ligne du fond, laquelle le divise du lot 22 sur le même plan, et le lot numéro deux mesurant 29' 2" 5''' de face à la rue Broad sur 100' de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, devant être représentée par le billet à recevoir dudit acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur ladite propriété datée de la date de l'adjudication et fait payable à un an de sa date, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, tel que le transfert de la police d'assurance, le paiement de 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement dudit billet ou de quelque partie, et l'acquéreur devant assumer le paiement pour les taxes de 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 0|0 du prix de l'adjudication chez les encanteurs au moment de l'adjudication pour lier la vente et les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente pardevant J. Henry Forcelle Jr, notaire, aux frais des acquéreurs.

BACCICH & DE MONTLUZIN, Encanteurs. 326 rue Baronne, coin Union.

E. J. Meral, avocat.

7 mars—7 14 21 28—avril 4 8

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de Choix dans le Troisième District

Et Etendue de Terre dans la Paroisse Lafourche.

George St-Paul vs Mlle Oneida St-Paul et als.

No 88,948—Cour Civile de District—Division A.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 825 rue Union— MERCREDI, le 14 avril 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre et jugement, lu et rendu en Cour ouverte, daté du 10 mars 1909 et signé le même jour par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dossier No 88,948, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Douze certains lots de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 657, vieux ilet No 23, sur un plan par J. Schriber, ingénieur de ville, daté du 13 décembre 1886, borné par les rues Elmire, Claiborne, Désiré et Robertson, les dits lots sont désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, et mesurent chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant le coin des rues Elmire et Robertson, et le lot No 12 formant le coin des rues Elmire et Claiborne.

2° Une certaine étendue de terre située dans la Paroisse de Lafourche et cet Etat est et composé de la moitié du quart nord-est et du quart du nord-ouest, du quart du nord-est de la section 30 T. 14 Sud R. 18 E du District sud-est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississipi, contenant cent douze et 32|100 acres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant dix pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de son adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909 aussi bien que les frais usuels et de coutume, et faire un dépôt comptant de 10 0 0 chez l'encanteur pour lier la vente. Ledit encanteur devant signer l'acte de vente et recevoir le prix d'achat.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Jules F. Meunier, notaire.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 14

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joseph E. Gray, Jr, vs Southern Typewriter Ex. Lt'd.

No 88,427—Cour Civile de District.

PAR LIONEL M RICAU, Encanteur—Sur les lieux Nos 825 rue Union, le MERCREDI, 31 mars 1909, à 11 heures A. M., dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Un lot de comptes courants, Typewriter, appareils de toutes descriptions, le droit d'occupation desdits lieux du 1er avril 1909 au 30 septembre 1909 de cette portion du bail des lieux No 825 rue Union, récemment occupé par la Southern Typewriter Ex. Lt'd, aussi le bail surloué fait et entré par ladite Bourse avec Lionel M Ricau pour une portion des lieux No 825 rue Union.

Conditions—Comptant sur les lieux.

21 mars—21 28 30 31

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage.

Une occasion exceptionnelle, convenable pour Bureau, Bâtisse, Hôtel, Appartements, Bâtisse pour Club.

Spéculation ou placement de premier ordre.

Deux bâtisses substantielles à trois étages avec mansarde. Nos 602, 604 rue Carondelet, coin de la rue Lafayette, maintenant occupé par le Sewerage and Water Board, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1910. Situé vis à vis de l'annexe de l'Hôtel de ville, près du site proposé des bureaux de la nouvelle Poste.

Jeudi, le 22 avril 1909 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

Succession de Martha Mead, veuve de James West.

No 85,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

Stanford West et als vs Gladys West et als.

No 88,759—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 22 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre, dans l'affaire intitulée Succession de Martha Mead, veuve de James West, No 85 413, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, issu, daté et signé du 18 mars 1909, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D et en vertu d'un jugement dans l'affaire intitulée Stanford West et als vs Gladys West et als, No 88,759, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 15 mars 1909, lu et signé le 19 mars 1909 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé ou de quelque façon qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Lafayette, St-Charles et Girod, désigné comme lot No Un sur un plan déposé par le Shérif de cette paroisse, dans l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et aussi sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, un devis duquel dernier plan est annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 12 avril 1878, de la succession de Hugh McCloskey, au Dr James West. Ledit lot de terre formant le coin des rues Carondelet et Lafayette, et mesurant d'après ledit plan de Pilié vingt-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet sur environ cent cinquante pieds quatre pouces de profondeur et faisant face à la rue Lafayette (toutes les mesures plus ou moins), et borné dans le fond par une allée commune vingt pieds en largeur, s'ouvrant sur ladite rue Lafayette, laquelle allée est en commun au dit lot et autres.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Girod et Lafayette (autrefois rue Hevia) et mesurant vingt cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet sur cent cinquante pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant désigné par le No deux sur un plan dressé par C. F. Zimple, député-voyer général, le 15 novembre 1834, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, ensemble avec une allée dans le fond, vingt pieds de profondeur, s'ouvrant à la rue Lafayette (autrefois rue Hevia) sur laquelle on a établi un droit de servitude ou usage en faveur de ou en commun audit lot et autres lots s'y étendant.

Les améliorations consistant de deux bâtisses en briques à trois étages avec mansarde, chacune contenant environ 18 chambres, vestibule sur chaque étages, citernes, etc. Les deux bâtisses ont les connections pour le drainage l'eau et le sewerage et sont louées à bail jusqu'au 30 septembre 1910 à raison de cent trente deux et 50|100 dollars ($132.50) par mois et sont connues comme numéros municipaux 602 et 604 rue Carondelet, coin de la rue Lafayette, les rues Carondelet et Lafayette, sont pavés avec de l'asphalte.

Conditions—Un tiers (1|3) ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à 8 0|0 d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement.

Lesdits billets devant être divisés en montants correspondants avec chaque part des vendeurs, avec hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, ledit acte ou lesdits actes de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer les taxes de 1909, comme partie du prix d'achat, aussi les frais de l'acte ou des actes de vente par devant Fergus Kernan, notaire, incluant les frais des certificats. L'acquéreur ou les acquéreurs devant prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 19 20 21 22

SALLE DE BILLARDS

—DE—

MILLER

Parties entre Experts Tous les Soirs.

Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.

116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.

J. MILLER, Propriétaire.

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Nos 2717-19 Rue Troisième, entre Magnolia et Clara.

Succession de Mme Christina Weber No 87,875, Cour Civile de District, Div. D

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 20 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 décembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent quatre-vingt (380) borné par les rues Deuxième, Troisième, Magnolia et Clara désigné par le No neuf sur un devis fait par H. N. W. Reynolds, député voyer de ville daté du 19 novembre 1901, annexé à un acte de vente par J. H. Hiller à M. J. Farrell, passé pardevant J. J. Ward, notaire le 9 mars 1903 mesurant trente pieds de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par M. J. Farrell par achat de la "Suburban Building and Loan Association", par acte passé pardevant Harry L. Loomis, Jr, notaire, daté du 10 octobre 1903, enregistré dans le livre des transferts 190, folio 739

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI, Encanteurs et Propriétés Foncières, 838 rue Gravier.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 20

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGES DOUBLES DESIRABLES.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE,

2624 et 2626 rue N. Rempart, entre l'avenue Lafayette et la rue Port.

LE BON COTTAGE DOUBLE,

3112 et 3114 rue Royale, ntre les rues Louisa et Clouet.

Succession de Mme Mary Dahoney, veuve de Michael Connors.

No 88,878—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 8 avril 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 6 mars 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 16 dans l'ilet borné par les rues Nord Rempart, Port, Enghein et Bourgogne, mesurant 29 pieds de face à la rue Nord Rempart sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double désigné par les Nos 2624 et 2626 rue Nord Rempart, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet borné par les rues Royale, Clouet, Chartres et Louisa, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont désignées par les Nos 3112 et 3114 rue Royale et comprennent un cottage double contenant 3 chambres, etc. de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en billets du vendeur payable en 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date, et garantie par toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Charles A. Butler, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars—7 14 21 28 —avril 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hannah Hogen, autrefois nommée Hannah Hogen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88,442 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Carleton Hunt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carleton Hunt, avocat.

20 mars—20 25 30

Succession de L. Theodore Berg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,864—Division C — Attendu que Charles Berg a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu L. Theodore Berg, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat.

19 mars—19 23 28

Charbon

Charbon Pittsburg

Charbon Alabama

Charbon Antaracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

837 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 22, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

4 oct—